

## II<sup>ème</sup> EDITION DE LA CONFERENCE MINIERE

### ETAT DES LIEUX DE LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES DANS LES PROVINCES : DEFIS ET PERSPECTIVES

Par André KIMBUTA,  
Représentant des Gouverneurs de Province

- Excellence Monsieur le Premier Ministre et chef du Gouvernement, représentant personopersoné Son Excellence Monsieur le Président de la République ;
- Monsieur le Premier Président de la Cour Suprême de Justice ;
- Monsieur le Procureur Général de la République ;
- Honorables Députés Nationaux et Sénateurs ;
- Excellences Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement de la République;
- Excellences Messieurs les ambassadeurs et chefs des missions Diplomatiques accrédités en République Démocratique du Congo ;
- Honorables Présidents des Assemblées Provinciales ;
- Excellences Messieurs les Gouverneurs de Provinces et chers collègues ;
- Honorables Députés Provinciaux ;
- Mesdames et Messieurs les Ministres Provinciaux ;
- Monsieur le Maire de la Ville de Goma ;
- Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités respectifs;
- Distingués invités et participants ;

Au nom de toutes les Provinces, je tiens d'abord à féliciter le Président de la République, **Son Excellence Joseph KABILA KABANGE**, Chef de l'Etat pour la pacification de l'Est du pays sans laquelle il n'aurait pas été possible de nous retrouver en toute quiétude dans la ville de Goma.

Je voudrais ensuite saluer l'idée judicieuse des organisateurs de la Conférence d'élargir le contenu des travaux à l'ensemble des ressources naturelles.

- **Excellences,**
- **Honorables,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Notre intervention de ce jour se veut être un véritable plaidoyer pour la survie économique de notre pays et de ses populations "après mines", c'est-à-dire, après la disparition de l'industrie extractive. Les ressources naturelles ayant vocation à s'épuiser, il importe donc que des concepts tels que "développement durable", "bonne gouvernance", "gestion responsable des ressources naturelles", etc, Ne restent pas des slogans creux.

Cela appelle de notre part une réflexion profonde et une action diligente aux fins d'assurer un avenir meilleur à nos enfants et de remplir notre devoir vis-à-vis de l'Histoire. Il est donc impérieux de dresser un état des lieux, de recenser les défis à relever et de scruter les perspectives en vue d'un mieux-être ou d'un avenir meilleur.

- **Excellences,**
- **Honorables,**
- **Mesdames et Messieurs,**

La RDC regorge d'une gamme variée de ressources naturelles réparties du fait de la providence divine sur toute l'étendue de son territoire. Ces ressources sont minières, agricoles, forestières, énergétiques, touristiques, et j'en passe.

Il va de soi que les Institutions Provinciales s'impliquent dans la gestion de ces ressources dans leurs juridictions respectives. Et les opérateurs apprécient à sa juste valeur cette implication tant

elle concourt à la solution de nombreux problèmes auxquels ils font face au quotidien.

### Mesdames et messieurs,

Il est vrai que, depuis la première édition de la conférence minière tenue à Lubumbashi, des avancées ont été observées, notamment en ce qui concerne :

- la traçabilité et la certification régionale de nos minerais ;
- la mise en œuvre d'un cadre de dialogue permanent entre intervenants du secteur; et
- la sensibilisation sur l'exigence d'une gestion responsable de nos ressources.

Force est, cependant, de constater que des efforts restent encore à fournir, en particulier, dans :

- l'achèvement de la pacification du territoire national ;
- le règlement des problèmes de gestion des ressources transfrontalières ;
- l'harmonisation des textes légaux régissant les ressources naturelles ;
- l'étude sur les potentialités des ressources pour un développement harmonieux et durable ;
- la mise sur pied des mécanismes anti-corruption dans l'administration des ressources naturelles ;
- la réforme du système éducatif national pour l'acquisition des compétences techniques et de management dans le domaine des mines et des hydrocarbures ;
- la réhabilitation des routes vers les zones d'exploitation des ressources naturelles et l'amélioration de la desserte en eau et électricité ;
- l'amélioration des conditions de l'exploitation artisanale. Cette liste des préoccupations des provinces, vous vous en doutez, n'est pas exhaustive.

*Ouvrir les zones d'exploitation artisanale en vue d'un meilleur enrichissement des artisans miniers.*

Point n'est besoin de relever, par ailleurs, la faible contribution du secteur des industries extractives au budget des provinces et de déplorer, par voie de conséquence, la persistance de la pauvreté des populations locales dans les zones d'exploitation des ressources naturelles.

Un document synthèse reprenant, de manière précise, les préoccupations et les propositions des provinces sera versé au secrétariat technique du comité organisateur.

- **Excellences,**
- **Honorables,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Les Provinces, à travers leurs Gouverneurs estiment qu'il est plus que temps de concilier les exigences de croissance économique avec celles d'un développement durable. De concilier les intérêts des investisseurs avec ceux des populations locales en prenant soin de leur assurer l'emploi, l'éducation, les soins de santé, l'amélioration de leur cadre de vie durant et après l'exploitation. À cela, il importe de ne pas oublier la prise en compte ainsi que la prise en charge des impacts sur l'environnement des activités des industries extractives.

En outre, il est indiqué que le Gouvernement de la République mette en place un mécanisme de rétrocession automatique, en faveur des Provinces et des ETD, des revenus fiscaux provenant des exploitations réalisées sur leurs territoires.

- **Excellences,**
- **Honorables,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Je ne peux clore ce propos sans rendre, au nom de tous les Gouverneurs, un vibrant hommage au Commandant Suprême des FARDC, Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence

Joseph KABILA KABANGE pour les efforts ayant abouti à la fin des hostilités armées ainsi qu'à la neutralisation en cours des autres forces négatives qui écument la partie orientale de notre pays.

Les Provinces remercient également le Chef de l'Etat d'avoir honoré la Province du Nord-Kivu en décidant que les présentes assises soient organisées à Goma.

Je vous remercie pour votre aimable attention.